



CAPL Contrôleurs du 20 juin 2019 : Liminaire

Madame la Présidente,

Le secrétaire d'État à la Fonction Publique vient de présenter le projet de loi de "Transformation de la Fonction Publique" qui vient d'être adopté en première lecture. Force Ouvrière y voit surtout la destruction de la Fonction Publique".

L'article 3 du statut général des fonctionnaires est clair, pour un emploi civil permanent, il faut recruter un fonctionnaire. Mais désormais, pour toutes les catégories, on pourrait dorénavant remplacer un fonctionnaire par un contractuel, et encore, un contractuel précaire sous contrat dit de projet, de maximum 6 ans, non transformable en CDI.

Les articles 9 et 12 du projet de loi remettent en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires en retirant les avis et compétences des CAP en matière de mutation et de promotion. Il est également prévu des CAP par catégories hiérarchiques, entraînant de facto la suppression des CAP par corps.

FO-DGFIP rappelle son attachement au fait que les DDFiP ne soient pas placés sous l'autorité des préfets.

FO-DGFIP revendique le retrait pur et simple de ce projet de Loi, outil de démantèlement de la Fonction publique, porteur d'atteinte aux valeurs républicaines d'égalité d'accès au service public.

Au niveau local, le projet de la géographie revisitée a été présenté à l'ensemble des organisations Syndicales jeudi dernier, soit quelques jours après la fin de la campagne de mutations des personnels et jour de la fin de campagne de déclaration des revenus. L'enchaînement de ces événements n'est évidemment pas un simple hasard ou une simple coïncidence.

FO-DGFIP alerte les personnels sur la violence des réformes en cours à la DGFIP. Le projet de géographie revisitée acte le démantèlement généralisé des services. Il aboutira inévitablement à de la mobilité forcée pour les agents.

A ce sujet, le courrier adressé par un élu breton, mais également ancien ministre d'État, au ministre des Comptes Publics et de l'Action Publique Gérard Darmanin est éclairant. Pierre Méhaignerie, puisque c'est de lui dont il s'agit, a souhaité alerter le ministre sur la profonde méconnaissance des réalités locales induite par la réforme et ce que vous nommez la géographie revisitée ou déconcentration de proximité et maintenant Projet du Nouveau Réseau.

L'élu ne se contente pas de dénoncer l'absurdité du nouveau modèle proposé, mais le démolit en visant les Services de Gestion Comptable (SGC) requalifiés "d'usines à opérations comptables" et les conseillers, apparentés à des "VRP". Il considère que le zéro numéraire prévu au 1er juillet 2020 aura "des conséquences immédiates pour les usagers et autres régisseurs" et écornera encore un peu plus le principe de séparation ordonnateur/comptable par l'introduction d'un "tiers prestataire".

Ce projet ne poursuit qu'un seul objectif : supprimer des emplois en abandonnant des structures et des missions.

Pour revenir à la CAP de ce jour, nous constatons qu'après les travaux de la CAP nationale, notre département est quasi fermé à tous les grades mettant de nombreux services dans une situation catastrophique en termes d'effectifs. Qu'ils soient agents ou chefs de services, tous sont victimes de l'incurie de la direction générale.

Les représentants **FO-DGFIP** vous demandent de pourvoir les postes vacants indifféremment par des cadres B ou C afin de limiter les déficits d'emplois et de redonner un peu d'air aux agents soumis à une pression et un stress permanent, notamment par manque d'effectifs. La politique de suppressions d'emplois a conduit à des regroupements de services et de missions pour, prétendument, permettre un meilleur fonctionnement.

Or, **FO-DGFIP** constate et déplore une réalité toute autre.

FO-DGFIP réitère ses revendications, à savoir :

- Deux véritables mouvements nationaux de mutation par an afin de combler la vacance d'emploi au fil de l'eau ;
- L'affectation la plus fine possible (mission/structure/commune) sur un poste fixe à l'issue du processus dans les CAP compétentes, ce qui implique la suppression totale des affectations ALD.

FORCE OUVRIERE continuera à déployer toute son énergie afin d'obtenir le meilleur pour tous les agents.

Les élus CAPL B FO
Catherine Durand - Nadine Pleux - Catherine Stark
Experts
Rachel Sugneau- Céline Lefèvre

N'HÉSITEZ PAS À APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLÈMES OU DEMANDER DES PRÉCISIONS.